

**Syndicat Mixte du SCoT
de la Vallée du Cher à la Sologne
15A rue des Entrepreneurs
Contres
41700 LE CONTROIS EN SOLOGNE**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
SEANCE ORDINAIRE DU COMITE SYNDICAL DU 19 MAI 2026**

L'an deux mille vingt-six, le 19 mai à 18 h 00, le Comité Syndical du SCoT de la Vallée du Cher à la Sologne s'est réuni en session ordinaire, au siège du Syndicat au Controis en Sologne sous la Présidence de Monsieur Jacques PAOLETTI, Président.

Etaient présents :

Communauté de communes Val de Cher-Controis

M. CARNAT Eric - M. CHARLUTEAU Daniel - Mme GENERO Maryline - Mme MICHOT Karine - M. PAOLETTI Jacques - M. VERRIER Julien

Communauté de communes du Romorantinais-Monestois

M. ALBERTINI Mathieu - M. BERTRAND Aurélien - M. CHANTIER Gilles - M. de REDON Louis - M. GARNIER Nicolas - M. HERISSET Joël - M. SOURIOUX Romain

Etaient absents excusés : M. BELTRAN Raphaël - M. BLANCHARD Pierre - Mme COCHETON Stella

Absents ayant donné pouvoir : néant

Etaient présents sans voix délibérative : Mme GOMES RECCHIA Cécile - M. RACAULT Olivier - M. RETIF Dominique - M. VILLANUEVA Yves

Monsieur Aurélien BERTRAND est désigné à l'unanimité pour remplir les fonctions de secrétaire de séance ce qu'il accepte.

nombre de conseillers :

- en exercice : 16
- présents avec voix délibérative : 13
- votants : 13

Date de convocation

12 mai 2026

N°19Mai26-2

COMPOSITION DU BUREAU

Vu les dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L.5211-10 du CGCT,

Vu l'arrêté préfectoral du 6 octobre 2023 portant création du syndicat mixte fermé « Scot de la Vallée du Cher à la Sologne » constitué entre la Communauté de communes du Romorantinais et du Monestois et la Communauté de communes Val de Cher-Controis ;

Vu les statuts du Syndicat mixte ;

Le Comité syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide que le Bureau sera composé du Président et des 3 vice-présidents.

Le Président,

Jacques PAOLETTI

Copie conforme au registre

Le Controis en Sologne, le 20 mai 2026

Le secrétaire de séance,

Aurélien BERTRAND